

# COMMUNE DE VALDERIES

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALDERIES (Tarn), se sont réunis à vingt heures trente à la mairie dans la salle du conseil, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 mai 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales.

**Présents** : MM. RECOULES Vincent, BABEAU Stéphanie, DIEUZE Michel, RICCA Pierre, MASSOL Sandrine, FARENC Jean, ABADI Richard, AUQUE Séverine, COQUIN Charles, CAUSSE Emilie, GUERY David, SUDRE Nathalie, BORDES Thomas.

**Absentes excusées** : GUERRA Christel, ALVERNHE Céline (a donné pouvoir à ABADI Richard).

**Secrétaire de séance** : RICCA Pierre.

### ORDRE DU JOUR

- Validation du Contrat Bourg Centre.
- Présentation consultation « Travaux route d'Albi ».
- Retour des commissions.
- Informations et questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Après avoir voté, les membres du conseil ont désigné à la majorité RICCA, Pierre comme secrétaire de cette séance.

### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL

Le P.V du précédent conseil municipal daté du 27 avril 2023 est approuvé à la majorité (14 voix pour).

### VALIDATION DU CONTRAT BOURG CENTRE

Monsieur le Maire souhaite obtenir l'autorisation de signer un avenant au Contrat Bourg Centre de 1<sup>ère</sup> génération passé entre le Conseil Régional d'Occitanie, le Conseil Départemental du Tarn, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala, le PETR de l'Albigeois et des Bastides, le CAUE du Tarn et la commune de Valdériès.

Cet avenant permettra de prolonger la durée de validité de ce partenariat jusqu'au 31/12/2028. Les objectifs de ce contrat sont de soutenir les fonctions de centralité, l'attractivité de la commune de Valdériès et la qualité du cadre de vie des habitants notamment dans les domaines des offres de services, des conditions d'accès à la santé, de l'économie, de l'emploi et de la valorisation des spécificités locales.

Un comité de pilotage se réunira une fois/an pour évaluer l'état d'avancement des actions dont les plans de financement seront présentés.

Après délibération, cette autorisation est accordée à la majorité des membres du conseil (14 voix pour).

## **MODIFICATION DES STATUTS DE LA SPL POLE FUNERAIRE PUBLIC DE L'ALBIGEOIS ET DE L'AUTAN**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Valdériès est actionnaire de la SPL POLE FUNERAIRE PUBLIC DE L'ALBIGEOIS ET DE L'AUTAN dont l'objet social est la crémation, l'exploitation du crématorium d'Albi, le service extérieur des pompes funèbres et toutes activités accessoires autorisées.

À la suite de l'entrée de la Communauté de Communes SOR ET AGOUT dans le capital social et le projet de création d'un crématorium géré par la SPL sur le territoire de cette communauté de communes, la dite SPL propose une modification des statuts aux articles suivants :

- Article 15 relatif à l'âge des membres du Directoire.
- Article 19 relatif à l'âge des membres du Conseil de surveillance.
- Article 20 relatif au nombre de Vice-Présidents au sein du Conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance ayant décidé de proposer ces trois modifications aux actionnaires de la SPL préalablement à l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire des dites modifications, le Maire souhaite obtenir l'accord des membres du conseil municipal pour voter en faveur de cette modification statutaire.

Après en avoir délibéré et à la majorité des présents (14 voix pour), les membres du conseil autorisent le Maire à voter lors de l'assemblée générale extraordinaire de la SPL en faveur des résolutions concrétisant la modification des articles 15, 19 et 20 des statuts, et le dotent de tous les pouvoirs à cet effet.

## **RETOUR DES COMMISSIONS**

### **Projets du Conseil Municipal Jeunes :**

QUERY David informe les membres du conseil que les élus du C.M.J ont retenu le projet de réalisation d'un City Stade (montant avoisinant 100.000 €), d'une aire de pique-nique à proximité de ce dernier et de l'installation d'une boîte à livres.

### **Archives d'Alain SALLES à la médiathèque :**

CAUSSE Emilie précise que Monsieur Alain SALLES envisage de donner à la médiathèque locale ses archives concernant l'histoire de Valdériès. Ces dernières pourraient être remises dans un espace dédié ou dans une armoire appropriée.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **Présentation de la consultation « Travaux route d'Albi » :**

Monsieur le Maire indique que pour la réalisation des travaux d'aménagement et de sécurisation de l'entrée Sud du bourg de Valdériès, le long de la RD 71 dite route d'Albi, quatre entreprises locales de travaux publics ont été sollicitées pour fournir un devis. Seules trois d'entre elles ont répondu. L'offre la moins-disante émanant de la société valdéroise WARNIER TRAVAUX a été retenue par la commission pour un montant TTC de 63.240 €. Le chantier va débuter en septembre 2023.

---

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 30.

Le secrétaire de séance Pierre RICCA.

Le Maire Vincent RECOULES.